

SOS Nature en Bourgogne : Volet Oiseaux

Cécile DÉTROIT*

Résumé

Afin de s'intégrer dans la démarche mise en place pour le SOS chauves-souris, élargi depuis sa création en 1995 au reste de la faune, un SOS oiseaux coordonné par l'EPOB s'est constitué en 2012.

L'objectif principal de ce nouveau SOS est de centraliser les actions réalisées par les 5 associations membres de la fédération régionale concernant les problématiques liées à la cohabitation avec l'homme et à l'impact des infrastructures. L'analyse des 154 sollicitations oiseaux répertoriées par l'EPOB a apporté un certain nombre d'informations relatives à l'objet des appels, les espèces concernées et les solutions proposées, qui permettront d'améliorer l'organisation du SOS en fonction des besoins identifiés. Des actions mises en œuvre par l'EPOB et ses associations membres (convention sur les poteaux creux avec France Télécom, enquête sur l'Hirondelle de fenêtre, suivi et protection de la Chouette effraie...) sont également abordées.

Mots-clés : Oiseaux blessés, cohabitation, espèces anthropophiles, infrastructures impactantes.

Abstract

To become integrated into the SOS bats approach, widened since its creation in 1995 in the rest of the fauna, a SOS Birds coordinate by the EPOB was established in 2012.

The main objective of this new SOS is to centralize actions realized by 5 member associations of the regional federation concerning problems connected to human cohabitation and to infrastructure impacts. The analysis of 154 requests birds listed by the EPOB brought information connected to call object, concerned species and proposed solutions, which will allow improving organization of the SOS according to the identified needs. Actions operated by the EPOB and its member associations (agreement on hollow posts with France Télécom, House Martin investigations, monitoring and protecting Barn owl...) are also approached.

Key words : injured birds, cohabitation, anthropophile species, impacting infrastructures.

* Société d'histoire naturelle d'Autun - Maison du Parc - 58230 SAINT-BRISSON - shna.cecile@orange.fr

Introduction

Suite à la création du « SOS chauves-souris » par le Parc naturel régional du Morvan (PNRM) en 1995, puis repris par la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) en 1999 dans le but de répondre aux problématiques de cohabitation entre les chiroptères, espèces protégées, et l'homme, les actions se sont progressivement étendues à d'autres problématiques en fonction des besoins identifiés. Depuis 2012, le SOS concerne aussi bien la cohabitation des espèces animales sauvages avec l'homme que les impacts liés aux infrastructures et à la dégradation des milieux sur l'ensemble de la faune sauvage. Son objectif premier est de répondre aux sollicitations des particuliers et collectivités, mais aussi de trouver des solutions pour limiter l'impact sur la faune. L'autre objectif principal est de rassembler les différentes structures participant au SOS ou mettant en place des initiatives liées à ces problématiques et d'organiser les actions à l'échelle régionale.

Concernant les oiseaux, les actions en lien avec le suivi et la protection des espèces anthropophiles ainsi que les réponses aux sollicitations étaient assurées jusqu'alors de façon indépendante par les différentes associations sur leur territoire respectif d'intervention.

C'est avec la création de l'EPOB (fédération régionale d'Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) en 2005 que la logique régionale sur les actions oiseaux en général a commencé à voir le jour, et c'est tout naturellement que l'EPOB et ses associations membres sont parvenues en 2012 à la mise en place du volet Oiseaux du SOS Nature.

Les objectifs généraux du SOS oiseaux, sont, comme pour le SOS chauves-souris, de :

- Apporter une **réponse aux sollicitations** des particuliers et collectivités
- Apporter une **aide aux oiseaux blessés**
- **Sensibiliser** tous les publics afin d'améliorer la cohabitation
- **Soutenir** les initiatives favorisant l'accueil de l'avifaune
- **Limiter les impacts et la destruction** d'espèces et de leur habitat
- **Définir des indicateurs** pouvant être en mesure d'estimer l'évolution des espèces anthropophiles

Afin d'atteindre ces objectifs pour l'ensemble de la Bourgogne, il est apparu nécessaire de mettre en place et d'organiser le SOS oiseaux à l'échelle régionale avec pour premiers objectifs de :

- Synthétiser à la fois les sollicitations en Bourgogne et les actions déjà engagées par l'EPOB et ses associations membres en faveur de la préservation des espèces
- Mettre en place une réflexion commune pour homogénéiser les actions entre associations et rester en cohérence avec celles concernant d'autres espèces, et notamment du SOS chauves-souris dont certaines problématiques se recoupent
- Améliorer le fonctionnement actuel par une organisation avec les différents réseaux intervenant dans le SOS : structures relais et partenaires, bénévoles des associations ou correspondants des centres de soins...
- Mettre à disposition du public les informations : conseils et réponses aux questions récurrentes, structures ressources à contacter...

Organisation du SOS oiseaux en Bourgogne

L'organisation du SOS oiseaux en Bourgogne se base sur celle existant au niveau des cinq associations membres de l'EPOB sur leur territoire d'actions respectif (figure 1).

Chaque association traite les sollicitations qu'elle reçoit ou dans le cas d'oiseaux blessés les relaie au centre de soins pour la faune sauvage le plus proche ou celui vers lequel les oiseaux seront acheminés le plus rapidement possible.

Trois centres sont concernés par les SOS oiseaux bourguignons, dont un seulement est présent en région. Il s'agit du centre de sauvegarde pour oiseaux sauvages de Fontaine-la-Gaillarde (89). Les oiseaux blessés de l'Yonne transitent donc majoritairement vers ce centre. Pour le reste de la Bourgogne, les oiseaux doivent transiter hors Bourgogne, soit au Centre Athenas dans une large majorité des cas (Saône-et-Loire et Côte-d'Or), soit au Centre de sauvegarde de la LPO Auvergne pour la Nièvre. Cependant, les centres n'étant pas tous au même niveau d'organisation, notamment au niveau des relais de transporteurs, il apparaît que les oiseaux ne sont en définitive pas forcément acheminés vers le centre le plus proche en distance mais vers celui pour lequel le délai et le coût d'acheminement sont les moins élevés.

D'autres structures, telles que les délégations départementales de l'ONCFS ou le Parc naturel régional du Morvan, jouent également un rôle de relais ou de police de la nature.

Résultats

Les résultats présentés ne couvrent pas l'intégralité des SOS oiseaux de 2012, quelques mois ayant été nécessaires pour mettre en place le suivi des sollicitations.



Figure 1. Organisation du SOS oiseaux en Bourgogne avec les structures actrices et les centres de soins (ces derniers sont localisés par un point rouge).

Nombre et répartition spatiale et temporelle

Nombre de SOS oiseaux

En tout ce sont 154 sollicitations qui ont concerné les oiseaux en 2012.

Représentation des différents taxons au sein du SOS Faune

La figure 2 présente la répartition entre les différents taxons concernés par le SOS en 2012 sur l'ensemble de la Bourgogne, issue des résultats du SOS faune géré par la SHNA combinés avec ceux du SOS oiseaux géré par l'EPOB. On peut d'ores et déjà constater que la part occupée par les oiseaux est la plus importante et qu'ils sont suivis de peu par les chauves-souris.

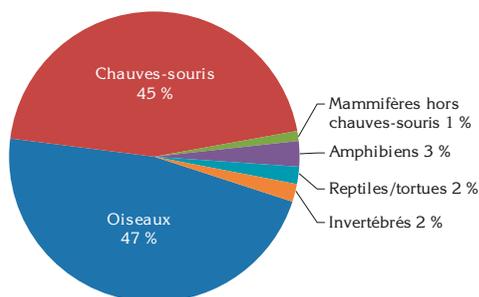


Figure 2. Pourcentage des SOS oiseaux au sein du SOS faune global.

2 hypothèses peuvent être émises à ce sujet :

- Ces taxons sont ceux qui sont les plus « anthropophiles » et face auxquels les particuliers et collectivités sont le plus souvent confrontés, augmentant le risque de problème de cohabitation ou d'impact par l'homme ou ses activités
- Les structures répondant à ces sollicitations sont relativement bien identifiées sur au moins une partie de leur territoire respectif d'intervention pour ces taxons grâce notamment à une communication déjà effective : SOS chauves-souris mis en place depuis plus de 15 ans avec diffusion large d'un numéro de téléphone sur toute la région, réseau LPO assez bien connu du grand public.

Par ailleurs, ce graphique présente bien le nombre de SOS et ne reflète pas le nombre d'individus total concernés pour chaque taxon, ce qui modifierait alors les proportions. Il est donc important de relativiser ces pourcentages. Alors que pour un SOS oiseau il s'agit la plupart du temps de un ou quelques individus, un seul SOS amphibiens peut couvrir plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus, notamment pour les problématiques de passage sur les routes, de même qu'un SOS chauve-souris peut concerner une colonie de mise-bas de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'individus.

Répartition des SOS oiseaux sur les différents départements

La majeure partie des sollicitations provient des 4 départements de la Bourgogne (figure 3). On peut également constater que la Côte-d'Or et l'Yonne sont 2 fois plus concernés que la Nièvre et la Saône-et-Loire. Comme il ne s'agit que de la première année de synthèse des sollicitations, il est difficile de tirer des conclusions. Il sera intéressant de constater si ce déséquilibre persiste les années à venir et d'émettre des hypothèses sur les raisons. Cependant, toutes les associations n'ayant pas le même fonctionnement il est délicat de les comparer. Pour la Saône-et-Loire, un réseau de correspondants du Centre Athenas est bien en place et les sollicitations passent donc plutôt par ce réseau que par l'AOMSL. D'autre part, il est possible que « l'effet LPO » joue un rôle et qu'il aide à l'identification des structures dans les départements. Par ailleurs la Nièvre est un cas un peu particulier : c'est le seul département à n'être que partiellement couvert par les associations membres de l'EPOB et le centre de soins de la LPO Auvergne est le moins accessible des 3 centres. L'un des objectifs des prochaines années sera donc d'améliorer le réseau sur ce département.

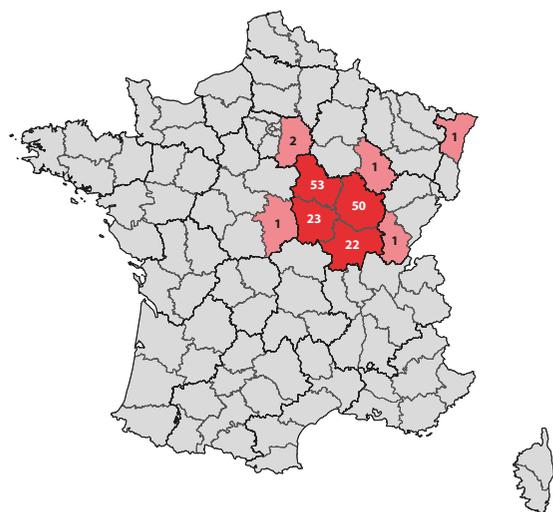


Figure 3. Répartition des sollicitations recensées par le SOS oiseaux bourguignon en France.

Répartition des SOS oiseaux à l'intérieur de la Bourgogne

Si l'on s'intéresse à présent aux 73 communes bourguignonnes concernées (figure 4), plusieurs constats peuvent être établis :

- elles sont relativement réparties sur la région ;
- toutefois des secteurs entiers restent vides : Châtillonnais, Bresse, sud de la Saône-et-Loire, centre et sud de la Nièvre. La Bresse étant proche du Centre Athenas, l'absence de sollicitations s'explique aisément en lien avec les explications données au chapitre précédent ;
- inversement les zones autour des sièges des associations (matérialisés par une étoile rouge sur la figure 4) et le territoire du Parc naturel régional du Morvan sont généralement bien couverts ;
- les 3 communes d'où provient le plus grand nombre de sollicitations sont, dans l'ordre : Dijon (16), Auxerre (7) et Montsauche-les-Settons (4).

Phénologie des sollicitations

Bien que l'on ne puisse pas apprécier l'évolution du nombre de sollicitations sur une année entière, les principales tendances ressortent. Un pic d'activité est constaté entre mai et août, ce qui correspond à la « période critique » des jeunes oiseaux au nid et à l'envol. Nous verrons dans le chapitre suivant l'importance des jeunes « tombés du nid » dans le SOS. La fin d'année est quant à elle plus calme (à partir d'octobre).

Types de sollicitations

Contrairement aux chauves-souris, pour lesquelles la cohabitation avec l'homme est le principal motif de sollicitations, 78 % des appels concernent des oiseaux blessés ou en difficulté (figure 5). Viennent ensuite les alertes sur la destruction d'espèces ou d'habitat (9 %), puis les demandes de conseils ou d'informations (7 %) et la cohabitation (5 %).

Espèces concernées

42 espèces différentes, sur les 109 individus identifiés, sont concernées. Ce sont logiquement les espèces les plus anthropophiles qui sont les plus redondantes. 8 espèces reviennent à au moins 5 reprises. Il s'agit, dans l'ordre, de l'Hirondelle de fenêtre, l'Effraie des clochers, le Martinet noir, l'Hirondelle rustique, la Buse variable, le Merle noir, le Corbeau freux et le Hibou moyen-duc. Les passereaux sont les plus représentés avec la moitié des sollicitations (figure 6). Viennent ensuite les rapaces nocturnes suivis des diurnes, puis les colombidés et autres divers groupes et enfin quelques rares cas d'appels pour des espèces domestiques (principalement des pigeons voyageurs).

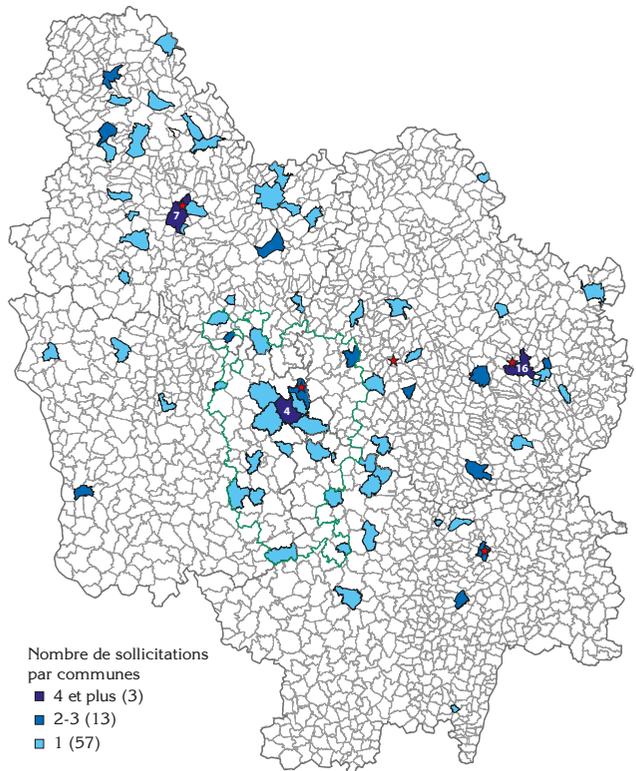


Figure 4. Localisation des communes bourguignonnes ayant fait l'objet d'au moins un SOS oiseaux en 2012 (la localisation des sièges d'association est représentée par une étoile rouge).

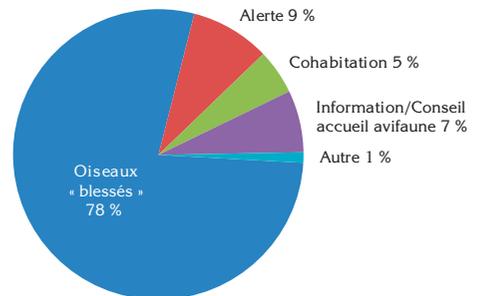


Figure 5. Les différents types de sollicitations en 2012.

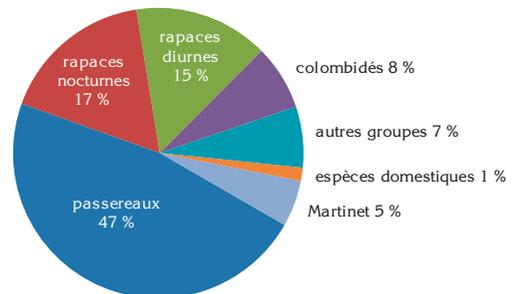


Figure 6. Les différents groupes d'oiseaux concernés par les SOS en 2012.

« Oiseaux blessés »

Les causes

Pour les 78 % « d'oiseaux blessés », on constate que dans trois quarts des cas il s'agit d'un problème de jeune tombé du nid (ou de ramassage de jeunes nocturnes) (figure 7). Les autres causes sont ensuite la mortalité routière (14 %), puis des cas plus anecdotiques de prédation par les animaux domestiques, d'électrocution ou collision avec le réseau EDF, de collision avec des surfaces vitrées ou d'enfermement en bâtiment. Nous verrons dans le chapitre suivant que ces dernières causes, bien que moins détectables donc faisant l'objet d'un moins grand nombre d'appels, sont malgré tout importantes à traiter dans la démarche SOS, par notamment de la sensibilisation.

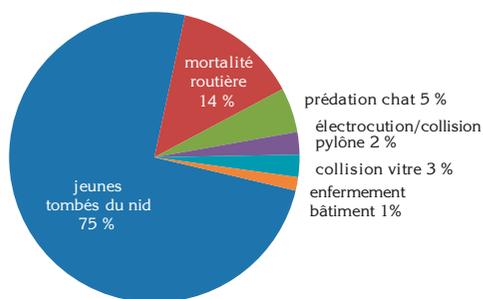


Figure 7. Proportions des différentes causes à l'origine des SOS concernant les « oiseaux blessés ».

Démarche « oiseaux blessés »

Bien que toutes les associations et centres de soin ne fonctionnent pas exactement de la même façon, une démarche globalement identique est employée en cas d'appel pour un oiseau blessé, l'objectif ultime étant toujours le relâcher dans la nature, et par conséquent en amont le transfert le plus rapide possible vers un centre de soins. La plupart des associations constituent des relais importants pour les centres et sont formés aux premiers soins. Ils sont souvent les tous premiers interlocuteurs du public confronté aux oiseaux en difficulté ou bien interviennent dans la phase d'acheminement en tant que correspondants des centres. Il est donc important d'organiser au mieux ces réseaux dans les secteurs où ils font défaut et de mobiliser les bénévoles des associations à se former pour être en mesure d'intervenir.

Les délégations départementales de l'ONCFS ont également un rôle important à jouer, notamment dans les cas de suspicion de délit (empoisonnement ou tir illégal par exemple).

Impacts structures humaines

Les oiseaux, comme beaucoup d'autres espèces ou groupes, subissent des dommages importants liés aux infrastructures humaines. Même s'il est délicat de donner des chiffres quant à leurs effets réels sur l'avifaune en Bourgogne, certaines causes de dommages sont bien identifiées. Même si la mortalité routière apparaît comme la première cause largement devant les autres dans les résultats du SOS, d'autres moins faciles à détecter sont pourtant également très néfastes pour les oiseaux.

On peut citer :

- la collision avec les surfaces vitrées par réflexion et transparence du verre. C'est l'une des principales sources de mortalité en zone urbanisée (SCHMID *et al.*, 2010).
- l'électrocution sur les pylônes EDF
- la collision avec les lignes électriques
- la mortalité liée aux structures creuses : cheminées, poteaux téléphoniques non obturés...
- la noyade dans les bassins à parois lisses (abreuvoirs, réserves à incendie...)
- ou encore les déchets laissés dans la nature, les barbelés, les sources lumineuses...

Des solutions existent pour réduire leurs impacts, mais elles sont la plupart du temps appliquées localement en fonction des dangers immédiats identifiés, et non en amont à l'échelle régionale. La seule exception est la problématique des poteaux métalliques creux, abordée dans le chapitre sur les actions de l'EPOB et des associations.



Relâcher d'un Grand-duc d'Europe après soins en centre.

Résultats des actions « oiseaux blessés »

Les retours suite aux envois des oiseaux blessés vers les centres de soin ne sont pas encore systématiques, c'est pourquoi nous ne sommes pas en mesure d'estimer la proportion d'individus soignés et relâchés par la suite. Les chiffres donnés par le Centre Athenas sont cependant encourageants à ce sujet puisque le taux de réussite des soins, toute faune confondue, atteint 75 % (Centre Athenas, 2006). Ce chiffre exclut néanmoins la mortalité immédiate (18 %) des animaux accueillis ainsi que les euthanasies (20 %). Sur le total des animaux envoyés, le taux de relâcher descend à un peu moins de la moitié (45 %).

Des démarches vont être entreprises auprès des centres pour l'ensemble du SOS Faune dans l'objectif d'établir chaque année un bilan sur la faune arrivant aux centres en provenance de Bourgogne (par le biais du réseau SOS ou en direct par les correspondants des centres ou des particuliers).

Cohabitation

Principales problématiques

Les 2 principaux types de problème de cohabitation identifiés pour les oiseaux sont :

- Les hirondelles et la nidification sur bâtiment, avec le plus souvent une hostilité de la part du particulier ou des collectivités vis-à-vis des salissures entraînées par les déjections sous les nids.
- Les corvidés avec en tête les colonies de reproduction de Corbeaux freux à l'intérieur des villages. Le nombre important d'oiseaux concentrés au même endroit et leur peu de discrétion entraîne en général une gêne pour les habitants. Des demandes sont couramment faites par les communes pour autoriser la destruction de l'espèce, classée nuisible sur les 4 départements, en période de reproduction à proximité des habitations.

Solutions proposées

Différentes réponses peuvent être apportées en fonction du contexte et de la sensibilité de la personne ou de la collectivité vis-à-vis de la faune sauvage. Bien souvent, c'est la méconnaissance des espèces qui est à l'origine de nombreux cas de destructions d'espèces ou de leur habitat. Il est donc toujours important d'apporter des informations sur leur mode de vie et de reproduction ainsi que sur l'état de santé des populations et les causes de raréfaction. Pour les hirondelles, des systèmes de planchettes peuvent être proposés pour supprimer les problèmes de fientes au moment où les jeunes sont au nid. Concernant les corbeautières, le sujet est souvent sensible et aucune solution miracle n'existe pour améliorer la cohabitation. Toutefois, l'écoute, la discussion et l'apport d'informations sur l'espèce peuvent contribuer à améliorer le niveau de tolérance selon le cas de figure et l'importance de la gêne perçue. Enfin, un rappel à la législation est parfois souhaitable et lorsqu'aucune solution n'est trouvée par la discussion, l'ONCFS a pour rôle d'intervenir pour régler les conflits et éventuellement verbaliser si la loi a été enfreinte. Cela peut être le cas si la destruction est intentionnelle et pratiquée en toute connaissance de la législation.



Alain MULLOT

Sauvetage de jeunes hirondelles de fenêtre par l'installation d'un nichoir suite à la chute d'un nid en cours de nidification (Saint-Brissson, Nièvre).

Les actions de l'EPOB et des associations

L'un des objectifs de ce programme est également de faire un état des lieux des actions réalisées ou en cours par l'EPOB et ses associations membres sur les différents sujets en lien avec le SOS ou les espèces anthropophiles. Ces actions seront des outils précieux et pourront servir de supports à la mise en place de nouvelles actions dans le cadre des SOS, soit pour compléter les actions de préservation en cours, les homogénéiser entre

territoires ou les généraliser à l'ensemble de la région, soit à partir des résultats des études faisant ressortir un enjeu particulier vis-à-vis d'une espèce et une nécessité d'une nouvelle action pour sa conservation en Bourgogne.

Ces actions ont été divisées en deux catégories :

- Celles faisant l'objet de convention ou issues de partenariat avec une structure ou un particulier
- Celles ciblant une espèce anthropophile particulière pour l'étude ou le suivi

Les principales actions existant dans chacune de ces catégories, réalisées à l'échelle régionale ou localement par les associations, sont brièvement présentées dans les paragraphes suivants.

Gaëtan BALUY



Animation sur la Chouette effraie et la construction de nichoirs organisée avec l'ESAT de Montsauche-les-settons à l'occasion de la Nuit de la Chouette, le 16 mars 2011.

Cécile DIERROT



Formation sur l'accueil de la faune anthropophile proposée aux gestionnaires de gîtes du Morvan, organisée avec la Maison du tourisme de Saint-Brissson, le 17 septembre 2012.

AOMSL



Pose de nichoirs sur la commune de Chalon-sur-Saône.

Partenariats en faveur de la conservation des espèces

Poteaux métalliques creux - France Télécom

Il s'agit d'une action menée par l'EPOB sur les poteaux métalliques creux posés par EDF dans les années 1970. Une convention a été signée entre France Telecom et l'EPOB en 2008. L'objectif de cette convention est la neutralisation de l'ensemble des poteaux creux, par obturation. Cette action entre dans le cadre de campagnes de neutralisation lancées au niveau national par France Télécom depuis la fin des années 1990, et qui s'associe localement avec les structures locales de protection de la faune. L'expertise est en cours sur les 121 000 poteaux métalliques présents en Bourgogne (soit 18 % du réseau de poteaux France Télécom) dont 83 000 sont en Saône-et-Loire.

Refuges LPO

Cette action dirigée au niveau national par la LPO est relayée localement par les associations départementales lorsqu'elles existent. L'objectif est d'établir des conventions avec des particuliers ou des collectivités pour assurer la conservation des oiseaux et de leur habitat sur leur propriété et de mettre en place des actions favorisant les espèces (nichoirs...). Ce programme fait l'objet d'un article présentant les refuges en Bourgogne (MONGEOT & HERVE, 2013).

Animations/formations

De nombreuses actions de sensibilisation ou de formation sont menées chaque année par les associations de l'EPOB parmi lesquelles :

- animations Nuit de la chouette tous les 2 ans sur plusieurs communes de Bourgogne (événement national mené par la LPO et la fédération des parcs naturels régionaux),
- conférences sur les espèces anthropophiles suivies en Bourgogne (Chouette effraie, chevêche...),
- formations sur l'accueil de la faune anthropophile (dont une en septembre 2012 proposée aux gîtes du Morvan),
- pose de nichoirs dans le cadre de l'initiative « faire découvrir la nature en ville » lancée par la commune de Chalon-sur-Saône avec l'AOMSL.

Un certain nombre de supports de communication existent donc déjà et pourront servir pour les futures actions auprès du public.

Ouvrages d'art - Conseils généraux

Cette action, en lien avec les conseils généraux pour anticiper les problèmes de destruction d'habitat d'espèce avant la réalisation de travaux sur les ouvrages d'art, est encore très peu traitée pour les oiseaux mais concerne à l'heure actuelle principalement les chauves-souris. Certaines espèces d'oiseaux étant également concernées par cette problématique, ce volet devra être développé ces prochaines années au sein du SOS oiseaux.

Etude et suivi des espèces anthropophiles

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

Le programme national de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) mis en place par le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO) au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, est coordonné depuis 2008 en Bourgogne par l'EPOB (une partie des STOC était déjà en place depuis 2002). Ce suivi des oiseaux nicheurs, réalisé sur une centaine de sites répartis sur la région, permet de suivre l'évolution de nombreuses espèces sur du plus ou moins long terme (MEZANI, 2012). Un premier indicateur a ainsi pu être établi en 2012 pour les espèces anthropophiles grâce aux résultats des STOC depuis 2002, soit sur 11 années de suivi (MEZANI *in* DÉTROIT, 2012). Les premiers tests statistiques sur 13 espèces considérées comme « anthropophiles » montrent des résultats assez alarmants pour la plupart d'entre elles avec un déclin prononcé pour le Chardonneret élégant, le Martinet noir, le Verdier d'Europe et le Rougequeue noir, puis un déclin plus modéré est constaté pour l'Hirondelle rustique, le Serin cini et le Moineau domestique. Cet indicateur STOC régional permet ainsi de mettre en évidence des tendances locales qu'il faudra suivre attentivement les années à venir et peut-être approfondir par la mise en évidence de zones plus sensibles que d'autres par exemple, permettant d'orienter les recherches sur les causes locales de déclin.

Enquête Hirondelle de fenêtre

Une enquête participative nommée « les guetteurs d'hirondelles » a été lancée par l'EPOB en 2011 dans le cadre d'un appel à projet du Conseil régional de Bourgogne « Milieux ordinaires : projets innovants pour la biodiversité ». Elle portait sur l'Hirondelle de fenêtre et avait pour objectif d'apporter un état initial sur les populations nicheuses de cette espèce en Bourgogne. Les résultats sont présentés dans le rapport de cette étude (BROCHET, 2012). Ils comportent un intérêt majeur puisqu'ils permettent de préciser les enjeux pour cette espèce en Bourgogne. Cette étude pourrait ainsi servir de base pour établir de futures actions à l'échelle régionale dans le cadre du SOS, dont l'objectif serait la sensibilisation auprès du public et des collectivités sur la préservation des colonies d'Hirondelle de fenêtre.

Suivi Chouette effraie

Cette espèce est suivie depuis plusieurs dizaines d'années par la Choue, notamment en Côte-d'Or avec l'installation de plus de 400 nichoirs en 10 ans sur les secteurs de l'Auxois, du Châtillonnais et de la Vingeanne, apportant des informations intéressantes sur la reproduction et l'évolution des populations. Il s'agit à présent d'une étude réalisée dans le cadre des actions de l'EPOB (SOUFFLOT *et al.*, 2009, 2010 et 2011).

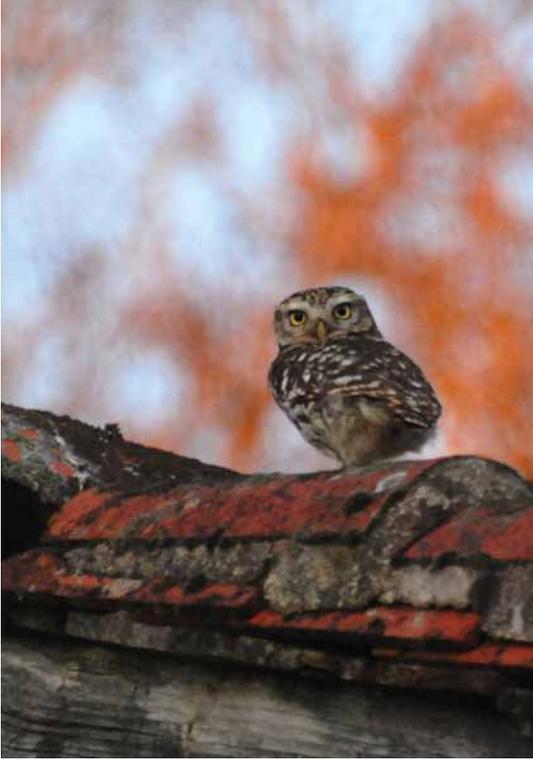


Cécile DÉTROIT



Cécile DÉTROIT

Actions menées avec les conseils généraux sur les ponts : ici, l'emplacement d'un nid de Bergeronnette des ruisseaux identifié en amont de travaux a pu être conservé, permettant à l'espèce de revenir y nicher l'année suivante.



Chevêche d'Athéna, espèce anthropophile faisant l'objet de plusieurs études et suivis en Bourgogne.

Autres espèces suivies

D'autres espèces anthropophiles font l'objet d'études ou de suivis localement. Plusieurs exemples peuvent être cités :

- la Chevêche d'Athéna dans plusieurs départements, une synthèse régionale a été réalisée par l'EPOB (DÉTROIT *et al.*, 2010)
- l'Hirondelle rustique : espèce suivie et baguée dans plusieurs départements, notamment par la LPO Yonne et la LPO Côte-d'Or (DAGNAS, 2010)
- le Faucon crécerelle par la LPO Côte-d'Or (STRENNNA & BOIREAU, 2012)

Conclusion

Cette première année de mise en place du programme SOS « Oiseaux » a déjà permis d'atteindre les premiers objectifs de mise en commun des informations et de voir les premiers résultats. De nombreux manques ont été identifiés, tant au niveau de la couverture sur la région que des relais et de l'organisation avec les centres de soins. Cependant ce premier bilan permettra les années à venir d'améliorer le fonctionnement du réseau et servira de base pour la réflexion sur de futures actions à mener en ciblant les enjeux prioritaires sur les espèces anthropophiles et les problématiques d'infrastructures impactantes.

Le souhait de l'EPOB est que ce réseau devienne pérenne et soit une référence pour les collectivités et les particuliers. C'est dans cette optique qu'une importante partie du programme est consacrée à la sensibilisation à ces problématiques et à la mise à disposition des informations au public le plus large possible, par le biais du site internet www.bourgogne-nature.fr au sein duquel une partie est consacrée au SOS.

Remerciements

Merci aux associations membres de l'EPOB pour leurs apports d'informations ainsi qu'aux financeurs (le FEDER, la DREAL Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne) pour le soutien de ce programme.

Bibliographie

- BROCHET A.-L. 2011. Les guetteurs d'Hirondelles. EPOB, 25 p.
- Centre athenas 2006. Athenes n°31. 1er trimestre 2006, 10 p.
- DAGNAS P. 2010. Dynamique d'une population d'Hirondelles rustiques dans l'Yonne. *Le Moyen-Duc*, 19: 3-12.
- DÉTROIT C. 2013. « Oiseaux anthropophiles » - SOS Faune volet Oiseaux : bilan 2012. Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, 27 p. + annexes.
- DÉTROIT C., SIRUGUE D., MORANT T., BOUZENDORF F., MEZANI S. & PITOIS J. 2010. La Chevêche d'Athéna en Bourgogne : Bilan des connaissances. EPOB, 41 p.
- DURLET F., DURLET P. & SOUFFLOT J. 2007. Suivi par le baguage d'une population d'hirondelles à Eringes
- MEZANI S. 2012. Programme de Suivi Temporel des Oiseaux Commun en Bourgogne : Bilan de la décennie 2002-2011. EPOB, 31 p.
- MONGEOT S. & HERVE G. 2013. Programme Refuges LPO : des refuges pour la nature. *Rev. Sci. Bourgogne-Nature* 18: 222-226.
- SCHMID H., WALDBÜRGER P. & HEYNEN D. 2010. Les oiseaux, le verre et la lumière dans la construction. Station ornithologique suisse et ASPAS, Sempach, 49 p.
- SOUFFLOT J., SOUFFLOT P. & CHENNESSEAU D. 2009. Bilan Effraie 2009. La Choue, 7 p.
- SOUFFLOT J., SOUFFLOT P. & CHENNESSEAU D. 2010. L'effraie en Bourgogne en 2008 : tendance et dynamique des populations. *Rev. Sci. Bourgogne-Nature*, 11: 34-39.
- SOUFFLOT J., SOUFFLOT P. & CHENNESSEAU D. 2011. Bilan effraie 2010. La Choue, 10 p.
- STRENNNA L. & BOILEAU N. 2012. Composition et fidélité des couples chez le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* : une étude de cas en Bourgogne. *Nos Oiseaux*, 59: 67-74.